

Robinets BSA, A3S et RP

Informations supplémentaires de sécurité Notice de montage et d'entretien

Le fonctionnement de ces appareils en toute sécurité ne peut être garanti que s'ils ont été convenablement installés, mis en service ou utilisés et entretenus par du personnel qualifié (voir paragraphe 11) et cela en accord avec les instructions d'utilisation. Les instructions générales d'installation et de sécurité concernant vos tuyauteries ou la construction de votre unité ainsi que celles relatives à un bon usage des outils et des systèmes de sécurité doivent également s'appliquer.

1. Intentions d'utilisation

En se référant à la notice de montage et d'entretien, à la plaque-firme et au feuillet technique, s'assurer que l'appareil est conforme pour l'application et à vos intentions d'utilisation.

Ces appareils sont conformes aux réquisitions de la Directive Européenne 97/23/CE sur les équipements à pression (PED - Pressure Equipment Directive) et doivent porter la marque  lorsque c'est nécessaire. Ces appareils tombent dans les catégories de la PED suivantes :

Gamme BSA

Appareils		Groupe 1 Gaz	Groupe 2 Gaz	Groupe 1 Liquides	Groupe 2 Liquides
BSA1 BSA1T	PN16	DN15 - DN25	Art. 3.3	Art. 3.3	Art. 3.3
		DN32 - DN50	1	Art. 3.3	Art. 3.3
		DN65 - DN125	2	1	Art. 3.3
		DN150 - DN200	2	1	2
BSA2 BSA2T	PN16	DN15 - DN25	Art. 3.3	Art. 3.3	Art. 3.3
		DN32 - DN50	1	Art. 3.3	Art. 3.3
		DN65 - DN125	2	1	Art. 3.3
		DN150 - DN200	2	1	2
BSA BSA2T	PN25	DN15 - DN25	Art. 3.3	Art. 3.3	Art. 3.3
		DN32 - DN40	1	Art. 3.3	Art. 3.3
		DN50 - DN80	2	1	Art. 3.3
		DN100 - DN125	2	1	2
		DN150 - DN200	3	2	2
		DN250	3	2	2
BSA3 BSA3T	PN40	DN15 - DN25	Art. 3.3	Art. 3.3	Art. 3.3
		DN32	2	Art. 3.3	Art. 3.3
		DN40 - DN50	2	1	Art. 3.3
		DN65 - DN100	2	1	2
		DN125 - DN150	3	2	2
	PN25	DN200	3	2	2
	ANSI 150	DN15 - DN25	Art. 3.3	Art. 3.3	Art. 3.3
		DN40 - DN50	1	Art. 3.3	Art. 3.3
		DN80 - DN100	2	1	Art. 3.3
	ANSI 300	DN15 - DN25	Art. 3.3	Art. 3.3	Art. 3.3
		DN40 - DN100	2	1	2
		DN150 - DN200	3	2	2

Gamme BSA

Appareils		Groupe 1 Gaz	Groupe 2 Gaz	Groupe 1 Liquides	Groupe 2 Liquides
BSA 6 BSA64T	DN15 - DN25	Art. 3.3	Art. 3.3	Art. 3.3	Art. 3.3
	DN32	2	Art. 3.3	Art. 3.3	Art. 3.3
	DN40 - DN50	2	1	Art. 3.3	Art. 3.3
	DN65 - DN100	2	1	2	Art. 3.3

Gamme A3S

Appareils		Groupe 1 Gaz	Groupe 2 Gaz	Groupe 1 Liquides	Groupe 2 Liquides
A3S	DN15 - DN25	Art. 3.3	Art. 3.3	Art. 3.3	Art. 3.3
	DN32	2	Art. 3.3	2	Art. 3.3
	DN40 - DN50	2	1	2	Art. 3.3

Gamme RP

Appareils		Groupe 1 Gaz	Groupe 2 Gaz	Groupe 1 Liquides	Groupe 2 Liquides
RP	DN15 - DN25	-	Art. 3.3	-	Art. 3.3
	DN40 - DN50	-	1	-	Art. 3.3

- i) Les robinets BSA, A3S et RP ont été spécialement conçus pour une utilisation sur les gaz méthane et propane qui appartiennent au Groupe 1 de la Directive sur les appareils à pression mentionnée ci-dessus. Ils peuvent également être utilisés sur de la vapeur, de l'air ou des condensats qui appartiennent au Groupe 2 de la Directive sur les appareils à pression mentionnée ci-dessus. Ces appareils peuvent être utilisés sur d'autres fluides, mais dans ce cas là, Spirax Sarco doit être contacté pour confirmer l'aptitude de ces appareils pour l'application considérée.
- ii) Vérifier la compatibilité de la matière, la pression et la température ainsi que leurs valeurs maximales et minimales. Si les limites maximales de fonctionnement de l'appareil sont inférieures aux limites de l'installation sur laquelle il est monté, ou si un dysfonctionnement de l'appareil peut entraîner une surpression ou une surchauffe dangereuse, s'assurer que le système possède les équipements de sécurité nécessaires pour prévenir ces dépassements de limites.
- iii) Un certain nombre d'appareils sont fournis à l'intention de l'utilisateur (ou l'un de nos agents) avec la configuration des brides modifiée par rapport au standard. Il est de la responsabilité de l'organisation de faire ces modifications en accord avec les réglementations internationales et de s'assurer que les plages de fonctionnement de l'appareil ne sont pas compromises. Spirax Sarco ne sera pas tenu pour responsable des modifications non approuvées et pouvant endommager l'appareil.
- iv) Déterminer la bonne implantation de l'appareil et le sens d'écoulement du fluide.
- v) Les produits Spirax Sarco ne sont pas conçus pour résister aux contraintes extérieures générées par les systèmes quelconques auxquels ils sont reliés directement ou indirectement. Il est de la responsabilité de l'installateur de considérer ces contraintes et de prendre les mesures adéquates de protection afin de les minimiser.
- vi) Oter les couvercles de protection sur les raccords avant l'installation.

2. Accès

S'assurer d'un accès sans risque et prévoir, si nécessaire, une plate-forme de travail correctement sécurisée, avant de commencer à travailler sur l'appareil. Si nécessaire, prévoir un appareil de levage adéquat.

3. Eclairage

Prévoir un éclairage approprié et cela plus particulièrement lorsqu'un travail complexe ou minutieux doit être effectué.

4. Canalisation avec présence de liquides ou de gaz dangereux

Toujours tenir compte de ce qui se trouve, ou de ce qui s'est trouvé dans la conduite : matières inflammables, matières dangereuses pour la santé, températures extrêmes.

5. Ambiance dangereuse autour de l'appareil

Toujours tenir compte des risques éventuels d'explosion, de manque d'oxygène (dans un réservoir ou un puits), de présence de gaz dangereux, de températures extrêmes, de surfaces brûlantes, de risque d'incendie (lors, par exemple, de travail de soudure), de bruit excessif, de machineries en mouvement.

6. Le système

Prévoir les conséquences d'une intervention sur le système complet. Une action entreprise (par exemple, la fermeture d'une vanne d'arrêt ou l'interruption de l'électricité) ne constitue-t-elle pas un risque pour une autre partie de l'installation ou pour le personnel ?

Liste non exhaustive des types de risque possible : fermeture des événements, mise hors service d'alarmes ou d'appareils de sécurité ou de régulation.

Eviter la génération de chocs thermiques ou de coups de bélier par la manipulation lente et progressive des vannes d'arrêt.

7. Système sous pression

S'assurer de l'isolement de l'appareil et le dépressuriser en sécurité vers l'atmosphère. Prévoir si possible un double isolement et munir les vannes d'arrêt en position fermée d'un système de verrouillage ou d'un étiquetage spécifique. Ne jamais supposer que le système est dépressurisé sur la seule indication du manomètre.

8. Température

Attendre que l'appareil se refroidisse avant toute intervention, afin d'éviter tout risque de brûlures.

Si les garnitures fabriquées en PTFE sont sujettes à des températures proches ou supérieures à 260°C, elles peuvent dégager des fumées toxiques qui, si elles sont inhalées, sont dangereuses pour la santé. Il est impératif de ne pas fumer dans les endroits où le PTFE est stocké ou manipulé.

9. Outillage et pièces de rechange

S'assurer de la disponibilité des outils et pièces de rechange nécessaires avant de commencer l'intervention. N'utiliser que des pièces de rechange d'origine Spirax Sarco.

10. Equipements de protection

Vérifier s'il n'y a pas d'exigences de port d'équipements de protection contre les risques liés par exemple : aux produits chimiques, aux températures élevées ou basses, au niveau sonore, à la chute d'objets, ainsi que contre les blessures aux yeux ou autres.

11. Autorisation d'intervention

Tout travail doit être effectué par, ou sous la surveillance, d'un responsable qualifié.

Le personnel en charge de l'installation et l'utilisation de l'appareil doit être formé pour cela en accord avec la notice de montage et d'entretien. Toujours se conformer au règlement formel d'accès et de travail en vigueur. Sans règlement formel, il est conseillé que l'autorité, responsable du travail, soit informée afin qu'elle puisse juger de la nécessité ou non de la présence d'une personne responsable pour la sécurité.

Afficher "les notices de sécurité" si nécessaire.

12. Manutention

La manutention des pièces encombrantes ou lourdes peut être la cause d'accident. Soulever, pousser, porter ou déplacer des pièces lourdes par la seule force physique peut être dangereuse pour le dos. Vous devez évaluer les risques propres à certaines tâches en fonction des individus, de la charge de travail et l'environnement et utiliser les méthodes de manutention appropriées en fonction de ces critères.

13. Résidus dangereux

En général, la surface externe des appareils est très chaude. Si vous les utilisez aux conditions maximales de fonctionnement, la température en surface peut être supérieure à 400 °C.

Certains appareils ne sont pas équipés de purge automatique. En conséquence, toutes les précautions doivent être prises lors du démontage ou du remplacement de ces appareils (se référer à la notice de montage et d'entretien).

14. Risque de gel

Des précautions doivent être prises, afin de protéger les appareils qui ne sont pas équipés de purge automatique contre les dommages occasionnés par le gel.

15. Information de sécurité

Se référer au paragraphe 'Informations de sécurité' de la notice de montage et d'entretien fournie avec chaque appareil.

16. Recyclage

Sauf indication contraire mentionnée dans la notice de montage et d'entretien, ces appareils sont recyclables sans danger écologique, **EXCEPTÉ** :

PTFE :

- il peut être seulement recyclé par des méthodes appropriées, mais pas d'incinération.
- il est nécessaire de conserver les résidus de PTFE dans un container spécifique, de ne pas les mélanger à d'autres déchets et les consigner dans une décharge adéquate.

17. Retour de l'appareil

Pour des raisons de santé, de sécurité et de protection de l'environnement, les clients et les dépositaires doivent fournir toutes les informations nécessaires, lors du retour de l'appareil. Cela concerne les précautions à suivre au cas où celui-ci aurait été contaminé par des résidus ou endommagé mécaniquement. Ces informations doivent être fournies par écrit en incluant les risques pour la santé et en mentionnant les caractéristiques techniques pour chaque substance identifiée comme dangereuse ou potentiellement dangereuse.



SPIRAX SARCO SAS
ZI des Bruyères - 8, avenue Le verrier - BP 61
78193 TRAPPES Cedex
Téléphone : 01 30 66 43 43
Télécopie : 01 30 66 11 22
e-mail : Courrier@fr.SpiraxSarco.com
www.spiraxsarco.com

spirax
/sarco